

Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : MAI 2025

LES DATES CLÉS

jeudi 8 mai — Cérémonie de Commémoration à partir de 9h

samedi 10 et dimanche 11 mai — Marché Exposition Créateurs/Artistes/Artisans

vendredi 18 et samedi 19 juillet — Fête locale avec feu d'artifice (informations à venir)

vendredi 12 septembre — Repas Communal annuel

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



*Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie de la commémoration du 8 mai qui se déroulera près du Monument aux morts, **place de la Mairie***

à 9h30.

*Nous aurons le plaisir de vous accueillir avec
viennoiseries, café etc. à partir de 9h*

*Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année des portes drapeaux
de l'UNC E2M à cette occasion.*

POUR RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci de bien vouloir veiller à votre bien-être et à celui de votre voisin !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est désormais ouverte les mardis de 9h à 12h et jeudis de 9h à 17h.

secretariat@stlaurentdubois.fr ou téléphone: 05 56 76 40 61

www.stlaurentdubois.fr



L'ART D'EXPOSER – 5^{ème} EDITION

Créateurs, artistes et artisans
Dans des domaines divers & variés
Viendront exposer pour VOUS, les

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11 MAI 2025

A SAINT LAURENT DU BOIS

(Salle des Fêtes – Restauration sur place)

De 10 h 00 à 18 h 00

ENEZ NOMBREUX !

Sylvie BRAU – Tél. 06 15 26 82 18

Ne pas jeter ce document sur la voie publique

"La 5ème Édition de l'Art d'Exposer les 10 et 11 mai, vous propose de rencontrer des artisans, des créateurs et des artistes oeuvrant dans des domaines bien différents.
Entre savons, tricot, cabanes pour oiseaux, travaux au crochet, peinture sur porcelaine, aquarelle, peinture acrylique, résine Époxy, flocage sur objets divers, safran, mosaïque, couture pour enfants et plus, bougies galets et fondants, décorations bois, sacs et accessoires et un graveur sur bois qui travaillera devant vous ; ainsi, vous ne saurez plus où donner de la tête !!
De plus, un atelier Mosaïque, sera organisé gratuitement et spécialement pour les enfants par l'exposante, le samedi après-midi (peut-être le matin aussi, si des enfants étaient intéressés).
Enfin, vous aurez la possibilité de vous restaurer le samedi et le dimanche midi : présence d'un food truck - hot dog ou des "pasta box" diverses sous forme de barquettes avec couvert pour la partie salée et chichis, gaufres et/ou crêpes pour le dessert.
J'espère que vous viendrez nombreux et je vous en remercie par avance.

Sylvie Brau - Les Tableaux de SYL. "

POINT COMMUNICATION (RAPPEL)

POSSIBILITE DE RECEVOIR LES INFORMATIONS EN TEMPS REEL PAR SMS OU E.MAIL

(selon le type d'information)

Si vous souhaitez recevoir des informations par ces moyens de communication, vous pouvez envoyer un mail à la mairie stipulant votre nom, adresse et numéro de portable (le cas échéant). Nous vous intégrerons dans le listing confidentiel destiné uniquement à l'usage de la mairie.

IMPÔTS LOCAUX

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la décision de ne pas augmenter les taxes communales pour l'année 2025. Il est à noter qu'aucune augmentation de la part communale (en dehors des révisions nationales automatiques) n'a été réalisé depuis 2020.

BUDGET COMMUNAL 2025

Les dépenses courantes prévues pour l'année 2025 (salaires, électricité, chauffage, subventions aux associations, école, poubelles, autres services) sont de 318 592.54 €. Ces dépenses sont couvertes par les dotations de l'État/du Département, les impôts directs et les revenus des loyers communaux.

Les dépenses d'investissements prévues pour 2025 sont de 50 000 € et concernent le parking à la Malouse, le reliquat des factures pour des travaux antérieurs, l'étude concernant la rénovation de l'église, l'étude pour le chiffrage des travaux à prévoir pour le commerce - multi services, la création d'une estrade à l'extérieur de la salle des fêtes et l'achat de divers outils.

Lors du montage du budget prévisionnel 2025, il reste aujourd'hui 332 792.88 € disponibles pour les futurs projets de la commune.

INFOS ROUTES

Nous avons le plaisir de vous informer que la 2ème route vers St Exupéry (lieu dit Beigne) sera refaite entièrement en juin/juillet 2025.

Coût de l'opération : 23 919 € HT.

Les travaux de rénovation totale de la route communale dans le bourg (lieu dit Mezain) liant la RD 123 à la RD 672 sont prévus pour 2026 - coût total prévu de l'opération : 43 588 € HT

REFLEXIONS ET TRAVAUX EN COURS

Parmi les travaux et réflexions en cours par votre Conseil Municipal, il y a :

L'adressage de la commune :

Afin de minimiser les frais et avoir un résultat au plus près du terrain, ce dossier sera fait en interne en s'appuyant sur l'expérience d'autres communes - démarrage ce mois-ci.

La création d'un commerce - multi services :

Depuis plusieurs mois ce sujet est traité en Conseil Municipal: des architectes ont été mandatés pour voir les possibilités d'exploitation éventuelle de l'ancien restaurant. Un rdv a déjà eu lieu pour envisager son financement avec le Sous-Préfet et d'autres partenaires institutionnels.

Restauration de l'église :

Un architecte a été mandaté pour un avant-projet sommaire, estimant le coût de la rénovation. Une première rencontre aura lieu prochainement.

Rencontre/activités jeunes :

La première rencontre en décembre avec les jeunes du village était fort intéressante! La suivante sera prochainement organisée. La commune se renseigne d'ailleurs sur plusieurs de leurs demandes (création d'un lieu avec cage de foot/panier de basket/petit abri, sorties/activités culturelles et sportives, mise en place du dispositif argent de poche).

Construction des logements dans le bourg :

Le financement de ce projet étant maintenant bouclé, les travaux par Aquitains devraient commencer d'ici deux ou trois mois. Il est temps car notre RPI est à nouveau en mesure de sauvegarde cette année. *« Cette mesure de soutien signifie également que l'évolution des effectifs du RPI sera très suivie durant l'année scolaire prochaine »,* dicit l'académie.

Local pour l'Association de Chasse :

Une première rencontre a eu lieu avec la société de chasse pour réhabiliter la maison au lieu dit La Malouse en local de rencontre pour les chasseurs. La prochaine est prévue en juin. Afin de créer un accès pour les déchets verts communaux et autres matériaux nécessaires pour l'entretien de la commune, un parking et accès a été crée à côté de cette maison, en reutilisant l'enrobé raboté lors du dernier goudronnage des routes.

URBANISME - TERRAINS À BÂTIR

Notre Communauté de Communes (CdC), par une minorité de blocage, n'a pas permis la mise en place d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Une réflexion sera nécessaire pour que la commune se positionne. Faut-il réviser la carte communale de St- Laurent-du-Bois, sachant que ce type de document d'urbanisme ne satisfait plus les services de l'Etat ? Faut-il attendre que la CdC vote en faveur d'un PLUi? (nous ne savons pas quand!) Faut-il dépenser environ 40 000€ sur un PLU qui concernerait uniquement la commune et qui seraient perdus si la CdC faisait le choix d'aller vers un PLUi? Ceci est un résumé très succinct de la situation car un document d'urbanisme ne concerne pas uniquement les terrains à bâtir mais va beaucoup plus loin dans l'aménagement d'un territoire (paysage, mobilité, tourisme, économie, écologie, habitat...). Dans tous les cas, avec les récentes lois qui tendent vers le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la constructibilité des terrains à bâtir d'aujourd'hui et de demain sera très limitée.